

Aujourd'hui, mercredi 4 novembre, les personnels d'enseignement et d'éducation du collège Diderot ont décidé d'exercer leur droit de retrait.

Face à la situation sanitaire actuelle, particulièrement préoccupante dans notre département, nous sommes scandalisé·es des conditions dans lesquelles nos élèves et l'ensemble de la communauté éducative ont repris le travail.

Dès la rentrée du 2 novembre, nous avons demandé un temps de concertation pour nous adapter à la situation. Face au refus de la direction, nous avons décidé de le prendre. Nous sommes réuni·es afin de rédiger, ensemble, un protocole qui puisse s'appliquer au plus vite et qui garantisse la sécurité des élèves, des personnels et de leurs familles.

Nous ne pouvons plus attendre ! Pour maintenir à la fois la sécurité de chacun et la qualité des enseignements, nous demandons :

- un fonctionnement en demi-classes qui permette de limiter la circulation du virus,
- une attention particulière portée à la situation des élèves et des personnels concerné·es par la liste des pathologies les rendant vulnérables au virus,
- des moyens humains d'encadrement (AED, AESH, enseignants) et d'entretien en nombre suffisant, un recrutement de personnels de santé et la mise en place d'équipes de remplacement,
- que les élèves et les personnels soient équipé·es en matériel numérique pour être capables de dispenser et de suivre un enseignement partiellement ou entièrement à distance.

Ces propositions sont revendiquées depuis le déconfinement du printemps et n'ont à ce jour pas été mises en place par le ministère.

Si nos revendications ne sont pas entendues, nous continuerons la mobilisation. Nous invitons tous les parents volontaires à se joindre à notre réflexion collective.